

Les différences et similitudes perçues dans les approches de prise en charge des VBG et de la protection de l'enfant

Les approches de gestion des cas de VBG et celles de protection de l'enfant (PE) - Sont-elles vraiment si différentes?

Pour commencer, les approches de prise en charge des VBG et de la PE comprennent toutes les deux un modèle en six étapes comme on peut le voir ci-après:

1. Introduction et engagement (VBG)/Identification et admission (PE)
2. Admission et évaluation (VBG)/évaluation (PE)
3. Planification de l'action cas par cas
4. Mise en œuvre du plan d'action selon les cas
5. Suivi et analyse
6. clôture

Ces six étapes, bien qu'elles soient représentées par des noms légèrement différents, représentent essentiellement le même processus de gestion des cas au cours duquel les assistantes sociales apprennent qu'une personne a subi ou risque de subir un préjudice, réfèrent cette personne aux services, évaluent ses besoins, élabore un plan pour y répondre, agissent selon ce plan, assurent le suivi pour assurer le succès du plan, puis clôture le dossier.

Quelles sont les similitudes?

- **Cadre écologique** - le cadre écologique, qui est utilisé dans la prise en charge des cas VBG et dans les cas de PE, tient compte de l'environnement complet de la survivante ou de l'enfant - les personnes, les choses et les informations importantes à la maison, dans la communauté et dans l'environnement en général. Cela comprend la situation de vie de l'individu, sa situation financière, l'appui par les adultes ou les personnes dans sa vie et le contexte plus large dans lequel il vit, comme un conflit ou une catastrophe, ainsi que les forces systémiques et sociétales plus larges dans sa vie.

- **Sécurité, rétablissement après un abus et protection contre d'autres abus** – La prise en charge des cas VBG et des cas de PE vise à aider les survivantes et les enfants à retrouver la sécurité après avoir été exposés à la violence, à la négligence et/ou à l'exploitation, à se remettre de leurs expériences par rapport à la violence et à mettre en place des facteurs de protection pour les empêcher de subir de nouveaux sévices.
- **Basées sur les forces** - être basée sur les forces, ou se concentrer sur les ressources, le soutien et les capacités des individus et des familles, est une approche utilisée dans la prise en charge des cas de violence liée au sexe et de PE. Cela comprend la recherche de personnes de soutien et l'identification des capacités individuelles et communautaires.
- **Intersectionnalité** – les deux approches de la gestion des cas prennent en considération les nombreuses et différentes composantes de l'identité d'une personne et la façon dont ces identités interagissent pour façonner les expériences de cette personne. Par exemple, le sexe, l'âge et le stade de développement, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, la race, la religion, le statut social, la situation économique et de nombreuses autres identités d'une personne influent sur les expériences de préjudice que la survivante subit, sa sécurité et son accès à l'appui et aux services.

Différences complémentaires

Les différences observées entre les approches de prise en charge des VBG et les approches de gestion des cas dans la PE sont plutôt perçues comme des différences complémentaires dans la mesure où la combinaison de ces approches spécifiques permet d'offrir des services consistants et complets aux clientes pour lesquelles les besoins de protection sont pertinents tant pour la PE que pour les VBG. Ces différences complémentaires découlent, en fin de compte, de l'approche centrée sur les survivantes des VBG et du principe de l'intérêt supérieur dans la PE. C'est ce que l'on observe le plus souvent au cours des trois premières étapes de la gestion des cas:

- Etape 1: Introduction et engagement (VBG)/Identification et admission (PE)
 - o Dans le travail sur les VBG, la gestion des cas commence par une survivante qui cherche à obtenir des services pour la violence qu'elle a subie. Comme les survivantes ont déjà été des victimes et sont contrôlées par leurs agresseurs, les prestataires des services ne veulent pas imiter ce phénomène en " identifiant " les survivantes contre leur gré. Cela contribue également à réduire le risque de représailles de la part des agresseurs. Il est également important de noter que les exigences en matière de dénonciation obligatoire varient d'une approche à autre et qu'elles devraient être prises en considération.
 - o Dans le travail sur la PE, la gestion des cas commence souvent par l'identification des enfants qui ont besoin de protection, puis

par le fait d'accepter de se référer à d'autres sources. En effet, les enfants, en raison de leur âge, de leur capacité de développement et de leur position dans la société, sont souvent incapables

- Etape 2: Admission et évaluation (VBG)/évaluation (PE) de se débrouiller seuls pour se protéger. Il est important de noter que les exigences en matière de dénonciation obligatoire varient d'une approche à l'autre et qu'elles devraient être prises en considération.
 - o Dans le travail sur les VBG, l'accueil et l'évaluation se concentrent souvent sur l'incident pour lequel la victime a sollicité des services et n'implique pas d'autres personnes qu'à la demande de la victime.
 - o Dans le travail sur la PE, l'évaluation tient compte de l'âge et du stade de développement de l'enfant et implique de multiples points de vue, y compris ceux de l'enfant, des tuteurs et des autres " adultes de confiance " dans la vie de l'enfant, ainsi que les observations de l'assistante sociale.
- Etape 3: Planification de l'action cas par cas
 - o Dans le travail sur Les VBG, la victime oriente les plans d'action et prend toutes les décisions relatives à ses services. De plus, elle implique toujours la planification de la sécurité en tant qu'une activité et un service continus.
 - o Dans le travail sur la PE, les souhaits de l'enfant doivent guider la prise de décision, mais en fin de compte, les décisions sont prises avec l'enfant, l'assistante sociale et les tuteurs. Dans certains contextes, lorsque l'enfant court un risque grave, les autorités doivent prendre une décision officielle dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Parfois, les décisions peuvent impliquer des systèmes de prise en charge alternatifs à travers des voies formelles ou informelles.

Une autre différence importante concerne les espaces dans lesquels les services de gestion de cas sont offerts

- Dans le travail sur les VBG, la survivante rencontre généralement une assistante sociale dans un lieu sécurisé et anonyme pour des raisons de sécurité.
- Dans le cadre du travail sur la PE, les travailleurs sociaux rencontrent régulièrement les enfants et leur famille à la maison. Ils peuvent aussi tenir des réunions dans des écoles ou dans d'autres lieux sécurisés de la communauté.

Comment travaillons-nous ensemble?

D'abord et avant tout, la collaboration est la clé de tout ! C'est toujours une bonne pratique pour les assistantes sociales dans les cas VBG de comprendre

l'approche des assistantes dans les cas PE et vice versa, et si possible des formations de base, sur les deux approches, doivent être dispensées pour renforcer la prestation des services. Les agents chargés du traitement et de la prévention des VBG doivent recevoir une formation sur les approches et les principes fondamentaux de chacun des secteurs. Si les assistantes chargées du traitement des cas VBG travaillent avec des enfants, il est important qu'elles reçoivent une formation sur le consentement verbal ou écrit, prise en charge alternative, le travail avec les prestataires de la prise en charge, le développement de l'enfant ainsi que les techniques de communication adaptées aux enfants.

En outre, là où les acteurs dans la PE et dans les GBV sont tous deux présents, il doit y avoir des accords clairs entre eux et les autres acteurs pour que la collaboration se fasse sans heurt et dans un minimum de stress pour les clients tout en maximisant leur accès aux services et aux ressources. Si les services de PE et de VBG sont pertinents pour un client, la bonne pratique consiste à avoir un point de contact spécifique pour le client qui, dans la mesure du possible, reste avec l'assistante sociale avec lequel le client a pris contact pour la première fois.

Une réunion sur un cas est une autre pratique importante pour améliorer la collaboration et la communication afin de fournir les services les plus solides possibles. Cela permet d'intégrer les perspectives, les ressources et les compétences des différents prestataires de services dans les plans d'action des clients. En termes de prestation des services, chaque secteur a des forces et des spécialisations différentes qui doivent être reconnues comme distinctes mais souvent complémentaires.

Enfin, le modèle de collaboration, de compréhension et d'appui continu doit se refléter dans la supervision, tant au niveau des connaissances et de l'expertise des superviseurs que dans la façon dont ces derniers soutiennent les personnes sous leur supervision dans leur travail.

Voici quelques ressources:

- Prise en charge des enfants survivants :
<https://gbvresponders.org/response/clinical-care-sexual-assault-survivors/>
- Les directives sur la prise en charge des cas VBG :
<https://gbvresponders.org/response/gbv-case-management/>

QUESTIONS DU QUIZ/POUR VERIFIER LA COMPREHENSION'

Vous êtes une assistante sociale et une survivante qui est adulte partage son expérience d'un mariage violent. Vous croyez fermement qu'il est dans l'intérêt de la survivante de quitter ce mariage violent. Que devriez-vous faire?

- A) Envisager une approche centrée sur la survivante et la laisser faire son propre choix.
- B) L'orienter vers des services de counseling ou d'appui psychosocial
- C) La convaincre de partir
- D) Déterminer ce qui est dans son meilleur intérêt

Les approches de prise en charge des GBV et de la PE sont complètement différentes.

- A) Vrai
- B) Faux

Vous pourriez trouver des personnes qui bénéficieraient de vos services dans les domaines suivants:

- A) Prise en charge des cas VBG
- B) Gestion des cas dans la PE
- C) Ni l'un ni l'autre
- D) Les deux

ⁱ A & B; B; B

